

Les années algériennes de Roger Léonard (1898-1987)*

« Je travaillais nécessairement selon les directives, soit explicites, soit implicites, le plus souvent implicites, des gouvernements de l'époque »**

C'est le 11 avril 1951 que le conseil des ministres nomme Roger Léonard au poste de gouverneur général de l'Algérie en remplacement de Marcel Edmond Naegelen. Il prend ses fonctions le 16 mai 1951 et y demeure jusqu'en février 1955, date à laquelle il est remplacé par Jacques Soustelle.

A la veille de son départ en Algérie, il ne reçoit aucune recommandation spéciale du ministre de l'Intérieur Queuille sinon, le maintien de l'ordre en Algérie. Pourtant, sa nomination survient dans des circonstances particulières : Roger Léonard est appelé, en effet, à succéder à Edmond Naegelen¹, un gouverneur général dont la réputation est entachée par la généralisation du truquage des élections en Algérie².

Cette pratique était liée à une radicalisation du mouvement nationaliste algérien, résultat à la fois des espoirs nés lors de la Seconde Guerre mondiale (Manifeste du Peuple algérien) et du choc de la répression des manifestations du 8 mai 1945 de Sétif et Guelma.

Autrement dit, il était demandé à Roger Léonard de veiller à ce que l'Algérie reste calme. Que l'application des dispositions du Statut de 1947 soit reléguée à l'arrière plan, personne ne s'en souciait en dehors de quelques cercles politiques (UDMA).

Cependant, Roger Léonard ne pouvait ignorer que ce statut quo était lié à l'attitude à prendre vis à vis « *des problèmes essentiels* » qu'il résume dans sa première allocution à l'Assemblée algérienne³. Le développement général de l'Algérie qu'une démographie galopante rendait urgent, s'impose d'emblée à Roger Léonard qui n'aura de cesse de mobiliser les

* Communication faite à la rencontre sur « *Les grands commis de l'Empire colonial français* », Université Blaise Pascal/ Les Indes savantes, octobre 2005.

** In *témoignages sur la guerre d'Algérie* par Odile Rudelle, FNSP, 23 mars 1977, p.1.

¹ Edmond Naegelen est gouverneur général de l'Algérie, au début de l'année 1948, il sera relevé de ses fonctions le 20 mars 1951. cf. son ouvrage, *Mission en Algérie*, Paris, Flammarion, 1962.

² Il s'agit des élections des délégués à l'Assemblée Algérienne créée selon les dispositions du Statut de 1947, élections qui se déroulent le 4 avril 1948. Sur ce point, Tayeb Chentouf, *L'Assemblée algérienne (1947-1956)*, Paris, Sorbonne, 1969, thèse.

³ Discours du 22 mai 1951, in *Quatre ans en Algérie, avril 1951-février 1955*, Alger, imprimerie officielle du gouvernement général de l'Algérie, 1955.

compétences de son cabinet. La préparation du budget deviendra une obsession pour Roger Léonard dont la marge de manœuvre est fortement réduite, à la fois par les pressions des représentants des intérêts de la grande colonisation et celles exercées par le ministère des Finances de Paris.

C'est dans ce contexte fortement marqué par une double instabilité politique, celle propre au gouvernement de Paris et celle d'Alger où les tiraillements sont quotidiens entre colons et colonisés, que se produisent « *les événements du 1^{er} novembre 1954* » dont Roger Léonard a été un témoin privilégié.

Ce sont ces trois moments forts que nous avons retenus pour présenter les années algériennes de Roger Léonard.

- 1) Quelle attitude Roger Léonard a-t-il adopté lors des élections qui ponctuent la période où il est en fonction (élections législatives de juin 1951, municipales en 1953...) ?
- 2) Quelles sont les solutions préconisées pour résoudre « le problème algérien » ?
- 3) Quelles sont les mesures qu'il prendra à la veille et au lendemain du 1^{er} novembre 1954 ?

Mais avant de développer ces trois points, il convient de signaler les différentes sources qui ont permis cette étude introductive aux années algériennes de Roger Léonard. Il existe au niveau du CAOM, une série dite : *Archives des différents cabinets des gouverneurs d'Algérie*. Celles concernant Roger Léonard viennent tout juste d'être classées et l'inventaire devrait être mis, très prochainement, à la disposition des chercheurs. J'ai eu accès à cet inventaire qui est réparti entre archives du cabinet civil et archives du cabinet militaire. Rappelons qu'une partie importante est soumise à l'obtention d'une dérogation.

L'essentiel de mon intervention est le fruit de la consultation du fonds Roger Léonard, déposé à la bibliothèque de Sciences Politiques, à Paris⁴. Outre les principaux discours prononcés lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée algérienne ou dans des circonstances particulières (dont celui du 5 novembre 1954 qui fut radiodiffusé) et réunis dans une plaquette : *Quatre ans en Algérie. Avril 1951-février 1955*, Alger, imprimerie officielle du gouvernement général de l'Algérie, 1955, 154 p., ce sont deux sources de première main qui vont me permettre de mieux cerner son action durant les quatre années passées en Algérie en tant que

⁴ Tous mes remerciements vont à madame Percollet dont l'aide et la disponibilité m'ont été très précieuses.

représentant de la puissance publique française. Il s'agit d'abord d'un texte, sorte de mémoires *Souvenirs du pays perdu. Algérie, 1951-1955* qui se présentent sous forme de 3 cahiers de respectivement 173, 110 et 126 pages, où il revient sur son séjour en Algérie.

Par ailleurs, Roger Léonard a accordé plusieurs entretiens à Odile Rudelle de la FNSP en mars et juin 1977 : *Témoignages sur la guerre d'Algérie* (42 p et 34 p soit 76 pages), en présence du préfet Jean Vaujour, ancien directeur de la Sûreté en Algérie.

Repères

C'est un homme d'âge mûr qui arrive au printemps 1951 au palais du gouvernement général d'Algérie. Il est doté en plus d'une expérience issue de ses précédentes fonctions : sous préfet dès 1925, maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1938, commissaire du gouvernement à la section Contentieux du Conseil d'Etat en 1944. A la Libération il est préfet de Seine et Oise, puis préfet de police à Paris en 1947 ce qui lui a permis de nouer de nombreuses relations dans les plus hautes instances des rouages de l'Etat. Il n'hésitera pas à faire appel à ce réseau en temps utile pour obtenir des crédits supplémentaires ou pour soutenir tel candidat à tel poste en Algérie.

Il est très proche de Henri Queuille⁵, figure du radicalisme d'après guerre, ministre de l'Intérieur, dans le cabinet de Pleven en 1950 et président du Conseil le 9 mars 1951. C'est lui qui va soutenir sa nomination au poste de gouverneur général de l'Algérie.

Selon son propre témoignage, c'est René Mayer⁶ qui, au cours d'un dîner à l'Elysée, lui en fit la proposition le premier, le 15 février 1951.

⁵ Sur la longue carrière politique d'Henri Queuille (1884-1970), voir Pierre Delivet et Gilles le Béguet, *Henri Queuille et la République*, Limoges, Trames, 1987 ; Jean Pierre Rioux in *Dictionnaire historique de la vie française au XX^e siècle*, dir. Jean François Sirinelli, Paris, Puf, 1995, pp. 1047-1049. Son nom est lié à l'adoption de la loi dite *des Apparetements*, le 9 mai 1951 qui imposera un mode de scrutin fort complexe, destiné à déstabiliser le RPF et le PCF. Cette loi dut connaître une application en Algérie qui donna lieu à des inégalités de représentations entre différentes tendances politiques.

⁶ Sur la carrière politique de ce haut fonctionnaire de l'Etat et néanmoins homme d'affaires, voir la biographie que lui consacre Sabine Jansen in *Dictionnaire historique de la vie française au XX^e siècle*, op. cit. pp. 770-772.

René Mayer (1895-1972) n'avait aucun lien avec l'Algérie jusqu'à la seconde guerre mondiale. Déchu de toutes ses fonctions par le gouvernement de Vichy, à la suite de la promulgation du Statut des Juifs, il rejoint le général Giraud à Alger, au début de l'année 1943, qui lui confie le Secrétariat aux communications. Devenu membre du CFLN, il occupe divers postes de responsabilité dont celui de ministre des Travaux publics et des Transports dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle. Membre de la deuxième Assemblée constituante en juin 1946, il se présente aux élections législatives de novembre 1946, sur une liste radicale-socialiste de Constantine. Il conservera son mandat de député de Constantine

Lors de cette rencontre, René Mayer, député influent du Constantinois et Garde des Sceaux, évoqua sans détour, le départ imminent du gouverneur Naegelen.

Mais, c'est l'instabilité ministérielle dont la IV^{ème} République était coutumière qui sera à l'origine de la désignation de Léonard comme gouverneur général d'Algérie. En effet le 27 février 1951, le cabinet Pleven est renversé et remplacé par Queuille au début du mois de mars avec lequel Léonard entretenait des relations des plus cordiales. Sans plus attendre, la démission de Naegelen est alors annoncée officiellement le 9 mars.

De part sa position parisienne, il était en contact avec de nombreuses personnalités, particulièrement influentes dans l'échiquier franco-algérien. Aucune autorité ne pouvait se permettre d'ignorer nombre de ces figures politiques incontournables tant à la place d'Alger qu'à Paris. Aussi avant de regagner son nouveau poste, Roger Léonard rencontre le sénateur Pierre Borgeaud, son rival Georges Blachette conseiller de l'Union française, Eugène Valle sénateur et maire de Constantine, Paul Pantaloni député et maire de Bône, Gratien Faure sénateur et représentant de la grande colonisation opposé à René Mayer...etc. Il est donc au courant des rivalités et ambitions des uns et des autres et par conséquent des difficultés qui l'attendent.

Par ailleurs, il n'ignore pas non plus les représentants du courant nationaliste le plus modéré (UDMA) comme le docteur Chawki Mostefai et Ahmed Boumendjel conseiller de l'union Française ni l'impétueux Messali et les militants affiliés à son parti l'ex PPA devenu MTLD depuis la fin de l'année 1946. De plus, celui-ci se distinguait par une implantation particulièrement importante, en France et surtout en région parisienne. Comme préfet de Paris, Léonard fut appelé plus d'une fois à prévenir et à gérer les débordements des manifestations organisées par le MTLD, comme celle du 1^{er} mai 1951, en procédant à l'arrestation de quelques 1600 « *nord-africains qui attendront derrière les murs de Beaujon (école de police) que la journée soit terminée* »⁷.

jusqu'au 2 janvier 1956, date à laquelle, il renonce à toute législature. Par ailleurs, élu conseiller général de Sétif, à partir de 1949, il présidera le conseil général du département de Constantine de 1949 à 1951. Radical-socialiste, il est très proche de Borgeaud mais aussi du maire de Batna Alfred Malpel, de Pantaloni, maire de Bône...en contact avec les dirigeants de l'UDMA et en particulier avec Ferhat Abbas. Enfin « *La Dépêche de Constantine* » des frères Morel lui fut d'un grand soutien. Sur les relations René Mayer- Roger Léonard, voir carton 363 AP 32, dossier 3, L-N, fonds dit René Mayer, aux Archives nationales de Paris.

⁷ *Souvenirs...*op.cit, p.13, tome 1.

Aussi quand il arrive à Alger et lors de sa première prestation officielle devant les membres de l'Assemblée algérienne, il lance un appel à l'union de tous, mais en mettant en garde contre toute « *entreprise d'un séparatisme qui dans les meilleures hypothèses comporte de dangereuses illusions. Sans l'Algérie la France connaîtrait une vie mutilée mais sans la France l'Algérie sombrerait dans la misère et le désordre. Si le séparatisme voulait s'exprimer par les voies de la violence, il trouverait en face de lui toutes les forces de l'ordre et toutes les rigueurs de la loi* »⁸.

Les élections législatives du 17 juin 1951

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'administration coloniale s'est surpassée dans l'art de la fabrication des élections et ce, au nom de la défense de la présence française. Pour comprendre une telle pratique, il faut revenir aux élections municipales d'octobre 1947, lesquelles ont imposé le succès radical des listes du PPA-MTLD dans la plupart des villes, du moins lors du premier tour. Déjouant les multiples mesures de truquage (bourrages des urnes à l'avance, constitution de bureaux de vote avant l'heure légale) le parti de Messali avait réussi à arracher la quasi totalité des sièges réservés au second collège représentant la population musulmane, soit 110 municipalités⁹. Cette victoire laissait entrevoir l'émergence d'élites locales moins dociles aux injonctions de l'administration française et plus résolues à user de la voie légale pour faire aboutir leurs revendications (dans le sens de la libération nationale). Elle augurait aussi, en raison de l'ancrage social du PPA MTLD, d'une modification de l'équilibre qui prévalait jusque là dans les municipalités. En toute logique, cette percée du parti nationaliste le plus radical faisait craindre la reconduction du même scénario lors des élections de l'Assemblée Algérienne, prévues pour avril 1948. A cette occasion, le prédécesseur de Roger Léonard, Marcel Edmond Naegelen, en poste à Alger depuis février 1948, s'était engagé personnellement à « *mettre hors d'état de nuire les agitateurs dont l'activité s'avère dangereuse et à préserver le prestige de l'autorité, en réprimant les infractions flagrantes à la loi et surtout à l'ordre public* »¹⁰. Parallèlement, il ordonna à l'administration de favoriser les candidatures de personnalités musulmanes dites « indépendantes » favorables plutôt à une « évolution dans l'union avec la

⁸ *Souvenirs...* p. 26, tome 1.

⁹ Les milieux européens ont reproché à Yves Châtaigneau, gouverneur général, d'avoir fait une politique d'ouverture en direction de la population musulmane et de ses représentants. Son rappel est lié à la violente campagne orchestrée contre lui, par les journaux algérois, comme *l'Echo d'Alger* de Jean Serigny. Sur les élections de 1947, cf. Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien*, tome 2, Alger, Sned, p. 788 et notre contribution : « La municipalité de Constantine, 1947 à 1962 », *Bulletin de l'IHTP*, 83, juin 2004.

¹⁰ Kaddache, Mahfoud, *op. cit.*; tome 2, p.795.

France ». Les résultats furent au delà des attentes : sur les 60 élus représentant le 2^{ème} collège au sein de l'Assemblée algérienne, 41 étaient issus des listes « indépendantes ». Le MTLD a neuf (9) candidats élus dont cinq (5) sont en prison tandis que l'UDMA en a huit (8). Les deux derniers sièges sont répartis entre la liste indépendante fédéraliste et la liste sociale indépendante. Une telle composition ne pouvait aboutir qu'à « une chambre introuvable » selon l'expression employée par Charles André Julien¹¹. Mais face aux représentants européens du 1^{er} collège, on espérait éviter la « constitution de deux blocs hostiles au sein de la future assemblée algérienne ». Par la suite, les élections qui suivirent : celles du renouvellement partiel des membres de l'Assemblée algérienne, en février 1951, entre autres, empruntèrent les mêmes procédés. Ainsi le truquage des élections du second collège est-il devenu la fable de l'Algérie¹². A la longue, la multiplication des immixtions intempestives du gouverneur général finit pas émouvoir les milieux parisiens¹³ et aboutit à sa démission le 9 mars 1951.

Ce passif, Roger Léonard va devoir en hériter malgré toute sa bonne volonté, tant les pratiques frauduleuses sont devenues monnaie courante auprès des trois principales préfectures d'Alger, Oran et Constantine. A Paris, les recommandations sont de poursuivre la politique de Naegelen « avec plus de souplesse et de libéralisme »¹⁴.

En effet, des élections législatives sont prévues pour le 17 juin 1951 et Roger Léonard a le devoir de veiller à leur bonne organisation. Or la scène politique algérienne est fortement agitée tant par les divisions propres au premier collège que celles du second collège. Léonard, très prudent, essaie de se tenir à distance des principaux leaders européens dont la figure la plus connue est incontestablement le sénateur Borgeaud. Jouissant d'une grosse fortune foncière, Borgeaud dirigeait la Gauche démocratique et se distinguait par un radicalisme et un attachement aux valeurs républicaines dont il contrôle l'implantation à l'échelle de toute l'Algérie. *L'Echo d'Alger* d'Alain Sérigny et *La Dépêche de*

¹¹ in *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Juillard, 1952, p.282.

¹² Frédérix, Pierre, *Le Monde* du 3 avril 1952.

¹³ C'est à la suite des pressions exercées par Naegelen sur Laussel, administrateur la commune mixte de Khenchela, pour bloquer l'élection de Benchenouf, maire de cette ville et député du 2^o collège, que le scandale éclata. Benchenouf avait alerté ses amis du parlement et le ministère de l'Intérieur finit par récuser la décision prise par Naegelen de remercier Laussel. Cf. *Souvenirs du pays perdu*, op.cit, pp. 4-5, tome 1.

¹⁴ *Souvenirs...*p. 9, tome 1.

Constantine des frères Morel lui offrent une tribune sans pareil au point de faire et défaire toute action contraire à ses intérêts¹⁵.

Avec l'arrivée de René Mayer, leader important du parti radical, Borgeaud est en mesure de constituer une force de pression non négligeable au sein du parlement¹⁶.

Dans les années 1950, Borgeaud, à l'instar d'autres hommes politiques, est partisan d'un statut quo en Algérie et de ce fait, la seule manifestation qu'il oppose à l'agitation nationaliste qui gagne en ancrage social, est une fin de non recevoir systématique à toute réforme, en faveur des Musulmans.

Georges Blachette, conseiller à l'Union française, est la seconde figure incontournable dans l'échiquier politique algérois. Homme d'affaires avisé, sa fortune est liée à l'exploitation de l'alfa dont sa famille détenait quasiment le monopole depuis 1873. Elle lui permettait d'entretenir toute une clientèle qui l'assurait de son soutien et confortait de la sorte son influence politique, relayée par *Le Journal d'Alger*. Il apportera à Jacques Chevallier le soutien nécessaire pour devenir le chef de file des libéraux partisans d'une ouverture des institutions aux élites musulmanes¹⁷.

Autour de ces deux fortes personnalités qui règnent sans partage sur la scène politique se positionnent les autres grosses fortunes coloniales d'Algérie: d'abord Laurent Schiaffino, qui est le plus riche d'entre tous, grâce au monopole qu'il exerce dans le transport maritime des vins et du minerai. Comme Borgeaud et Blachette, il nourrit des ambitions politiques. Etre sénateur d'Alger ne lui suffit pas, il entend peser sur l'échiquier politique mais sans jamais s'exposer ouvertement. Lui aussi s'entoure d'un journal *La Dépêche Quotidienne* dont les pages expriment l'opinion des *Ultras*, défenseurs acharnés d'un statut quo, fondé sur le rejet de la moindre concession. Ce n'est donc pas un hasard s'il réunit autour de lui des hommes comme Raymond Laquière, maire de Saint Eugène et premier président de l'Assemblée algérienne et Amédée Froger qui règne sur la puissante fédération des maires d'Algérie¹⁸.

¹⁵ Vis à vis des gouverneurs, la mobilisation de ces journaux s'avéra redoutable. Ainsi Chataigneau, dont la politique libérale exaspérait Borgeaud et ses partisans, en fit les frais.

¹⁶ Ainsi, les voix des députés représentant l'Algérie furent-elles, à l'origine de la chute du cabinet de Pierre Mendès France.

¹⁷ C'est ainsi que devenu maire d'Alger, Jacques Chevallier aura comme premier adjoint Hocine Lahouel, membre du parti nationaliste MTLD. Par ailleurs, le tandem Blachette-Chevallier contribuera à soutenir Abderahmane Farès à la présidence de l'Assemblée algérienne en 1952, contre le candidat avancé par l'administration.

¹⁸ Roger Léonard se rend compte très tôt de la puissance des maires d'Algérie, tous européens. « *Le suffrage universel était totalement entre des mains européens. Pourquoi ?*

Le monde politique européen est donc fortement différencié, mais c'est principalement autour de Borgeaud, Blachette et Schiaffino que se positionnent les autres groupes et réseaux de soutien, tantôt alliés, tantôt concurrents, en fonction des intérêts du moment.

D'emblée, la bataille électorale que se livrèrent sans merci les deux têtes de file Borgeaud et Blachette, était inégale. Blachette avait su rassembler autour de lui des ténors de la politique : le succès de sa liste (quatre sièges lui reviennent) est dû en partie aux efforts du duo Raymond Laquière et Jacques Chevalier.

Hors de l'Algérois, la vie politique européenne était plus calme, moins passionnée. Dans le Constantinois, René Mayer dictait ses préférences à un milieu tout aussi dominé par le conservatisme.

Ce personnel politique, plus ou moins vieilli, avait des difficultés à se renouveler et semblait vivre en marge des profondes mutations qui traversaient l'Algérie. Il constituait un véritable bloc opposant une résistance systématique en faveur de la population musulmane.

Du côté des candidatures du second collège : celles des formations nationalistes (MTLD et UDMA) devaient compter avec les ambitions des familles de notables d'une part et surtout avec les attentes des administrateurs locaux et de la surveillance exercée par les élus européens.

Léonard dut convenir que sa marge de manœuvre était absolument limitée :

« Lorsque j'arrivai à Alger, les jeux [] étaient à peu près faits : au milieu de tant d'appétits, les préfets firent assurément de leur mieux pour imposer les plus raisonnables arbitrages. On ne peut jurer qu'ils y aient toujours complètement réussi... »¹⁹

Aussi, est-ce avec beaucoup de lucidité et sans la moindre complaisance que Léonard évoque la manière dont les listes sont confectionnées. Borgeaud est derrière plusieurs candidatures « indépendantes » dans l'Algérois choisies parmi des familles considérées comme suffisamment loyales pour être « des élus dociles et disposés à rester à l'ombre des parlementaires du 1^{er} collège »²⁰.

Parce que les conseils municipaux sont présidés par des maires qui sont tous européens, sauf deux ou trois exemples », entretien du 23 mars 1977, avec Odile Rudelle, op.cit., p.30-31.

¹⁹ *Souvenirs...*, op.cit. p. 39, tome 1.

²⁰ *Ibid.*, p. 40, tome 1.

Léonard semble tout à fait impuissant face à ces manipulations pratiquées à l'échelle de toute l'Algérie²¹ et dont les résultats dépasseront les espérances. Il n'y a donc aucune surprise si le MTLD sort vaincu de cette consultation : il perd les 5 sièges dont il disposait jusque là à l'Assemblée Nationale. De même, l'UDMA est évincée même avec une tête de liste comme Ferhat Abbas. Les deux candidats présentés par le PCA subissent un sort identique. La presse européenne s'empresse alors de saluer ce revers « fabriqué » et apprécia fortement que « la carrière algérienne » de Roger Léonard « débute sous de si heureux auspices »²².

Roger Léonard a-t-il cherché à se ménager les cercles d'influence des Européens d'Algérie ? C'est fort probable : soucieux de préserver l'ordre en Algérie, il accepte de couvrir de sa responsabilité de tels procédés fort répréhensibles pour un défenseur de l'honneur de la République, reniant ainsi sa promesse « d'opposer aux factieux... les réalités de la souveraineté française »²³.

Pourtant, en privé, il éprouve un certain malaise devant l'ampleur de la fraude électorale « le succès dépassa les espérances...j'aurais voulu qu'il fût moins complet »²⁴ et de conclure un peu trop vite « ce pays...non mûr pour les libres jeux de la démocratie »²⁵. Il ne désespère pas cependant « d'amener la communauté européenne à une compréhension plus généreuse des aspirations et besoins de la communauté musulmane »²⁶. Comment ? Alors que la dialectique coloniale est admise, que la minorité européenne exerce une domination totale des leviers de commande de l'économie²⁷ et de la politique et que le préalable démocratique est écarté, sous le prétexte de barrer la voie à toute représentation nationaliste ?

Pour l'analyse historique, force est de reconnaître l'existence dans l'Algérie coloniale d'une « identité politique » ou d'une culture politique spécifique où s'entremêlent les entreprises des groupes de pression (tenus tant par des notables que des élus) aux mécanismes de clientélisme. C'est dire la complexité des relations établies entre les

²¹ Ibid., pp. 40-45, tome 1. De nombreux détails sur la répartition des sièges sont fournis dans ces pages par Léonard pour l'Oranie et le Constantinois. Léonard semble abasourdi par les pratiques de « virtuose » du préfet d'Oran, Paul Demange, pratiques qui sont à l'origine de combinaisons politiques spéciales à l'Algérie coloniale.

²² Cf. *Information nord africaine*, juin 1951.

²³ Charles André Julien, *op.cit.* p. 287.

²⁴ *Souvenirs...* p. 43, tome 1.

²⁵ Ibid., p.45, tome 1.

²⁶ Ibid., p. 2, tome II.

²⁷ Hartmut Elsenhans, *La guerre d'Algérie 1954-1962, la transition d'une France à une autre, le passage de la IV^e à la V^e République*, Paris, Publisud, 1999, traduction de Vincent Goupy, p.65

institutions locales et les pôles de décision situées au centre à Alger (Gouvernement Général, Assemblée algérienne...) et Paris²⁸. Il semble qu'il serait erroné d'isoler les pratiques discriminatoires en cours dans l'Algérie coloniale de leur contexte général, de les attribuer au seul gré des représentants de la population européenne. Elles sont intrinsèquement le fait d'un système : le système colonial. Celui-ci renvoie directement à l'Etat français et ses représentants (dont le gouverneur général) qui, face aux revendications des nationalistes, (qui ne se déclinent pas toutes sur le mode de la rupture ou selon le mot à la mode, le séparatisme²⁹) n'ont rien à offrir sinon des réponses insolites, manifestation d'un raidissement idéologique. D'où le simulacre des élections qui ne répondaient pas aux principes du suffrage universel.

Au final, ce genre de procédé eut comme conséquence de bloquer la formation et la consolidation d'une classe politique dotée de toutes les compétences nécessaires. Du point de vue de la construction du politique, les partis nationalistes en pâtirent. Les recompositions annoncées au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale se diluent et découragent les partisans de « *la légalité coloniale*³⁰ ». A court terme, nombreux sont les militants qui s'interrogent sur la pertinence du choix d'une telle voie (celle des urnes). A défaut de pouvoir composer et faire ensemble « la politique », les élus du second collège déçus, en vinrent à vouloir se regrouper en « Front algérien pour la défense et le respect de la liberté » au mois d'août 1951, pour mieux résister aux blocages opposés par l'administration. Ce front n'eut aucun avenir.

Les divisions surgies entre nationalistes et à l'intérieur du parti le plus radical MTLD sont observées comme une soupape de sécurité, au moins pour un temps.

Lors des élections municipales du mois d'avril 1953, la réédition du phénomène du truquage électoral est quasi générale à l'exception de la ville d'Alger du fait de l'implantation fort importante du MTLD et de la mobilisation de ses militants bien déterminés à gagner des sièges. Il semble que cette fois, « *la fraude a joué à plein en faveur du MTLD* »³¹ C'est ce qui confirme les observations énoncées une année plutôt par Pierre

²⁸ Les recherches futures, axées sur les entourages politiques qui ont pesé sur la prise de décisions concernant l'Algérie, permettraient d'affiner la connaissance de ces réseaux et de mieux cerner leur rôle dans l'histoire politique de l'Algérie coloniale.

²⁹ L'heure n'est pas encore à la rupture, l'idée de l'autonomie de l'Algérie, telle qu'elle a été présentée dans le texte du *Manifeste du peuple algérien* (Février 1943) est plus répandue que celle de l'indépendance.

³⁰ Abbas, Ferhat, *La nuit coloniale*, Paris Juillard, 1962

³¹ Aron, Robert, *Les origines de la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 1961, p.283.

Frédéric : « le choix n'était pas entre des élections libres et des élections fabriquées. Il était entre des élections fabriquées par les meneurs messalistes et les élections fabriquées par le Gouvernement Général... »³². Il faut convenir qu'une telle alternative contraire et vide de son sens la pratique démocratique. D'un côté comme de l'autre, l'option du pouvoir défiait toutes les règles, du moins celles qui avaient cours en territoire métropolitain. Personne ne se rendait compte que de telles pratiques anticipaient déjà une facette de ce séparatisme que l'on craignait et que l'on pensait éloigner en agissant de la sorte.

A la municipalité d'Alger, Jacques Chevallier, nouveau maire (1911-1971) et leader des « libéraux » tente une expérience d'ouverture en faveur des élus nationalistes. Des figures de proue du parti messaliste siègent désormais au conseil municipal : trois membres du Comité central du MTLD : Abderahmane Kiouane, comme adjoint au maire (1925), Ahmed Mezerna (1907-1982) et Hocine Lahouel (1917-1995)... Léonard n'intervient pas dans le cours des choses mais il ne peut s'empêcher d'exprimer sa méfiance à l'encontre de militants qui « ont été mêlés aux événements de mai 1945 »³³.

Mise à part cette réserve, Roger Léonard va soutenir les multiples initiatives prises par Jacques Chevallier et les membres du conseil municipal en faveur d'un « *plan audacieux de constructions d'ensembles : Diar el Saâda, Diar El Mahçoul...* » dont la réalisation sera confié à l'architecte Pouillon³⁴. La population musulmane est en effet, en constante augmentation entraînant un gonflement de la population urbaine qui ne trouve plus à s'entasser dans la Casbah³⁵, d'où une extension des bidonvilles vertigineuse... Le déficit est tel que même le recours à la solution rapide de construire des « *cités d'urgence* » ne parvient pas à enrayer la multiplication des bidonvilles autour de toutes les villes d'Algérie³⁶. « *A peu près rien n'a été fait pour assurer un gîte décent aux familles musulmanes qui viennent s'y entasser* » dut admettre Léonard³⁷.

³² Frédéric, Pierre, *Le Monde* du 3 avril 1952

³³ *Souvenirs...*, op.cit. p. 83, tome II.

³⁴ François Pouillon fut recommandé par Blachette. Les chantiers de construction ont utilisé la pierre provenant des carrières que Blachette exploitait en Provence!

³⁵ Sur les conditions de logement, cf. Mahfoud Kaddache, *La Casbah*, DES, Université d'Alger, 1954.

³⁶ Les cités d'urgence sont des constructions sommaires, cf. *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1954*, Alger, imprimerie officielle, 1955.

³⁷ *Souvenirs...* p. 83, tome II.

De tels projets supposent d'importants crédits que l'Algérie est loin d'avoir. Or l'Algérie manque de tout : d'équipements de tout genre, d'industries qui pourraient absorber le chômage en progression constante chaque année...

Les contraintes budgétaires ou l'insoluble crise algérienne

Deux mois de séjour en Algérie ont été nécessaires pour que Roger Léonard se familiarise avec « *le problème algérien*³⁸ » et surtout qu'il se forge un point de vue. Le 6 juillet 1951, il donne une conférence de presse économique où il demande d'urgence, la mise en place d'un *Plan d'expansion économique*³⁹. Très rapidement, il constate les dangers que faisait peser l'évolution socio-économique sur l'avenir de l'Algérie. En effet, ce n'est pas seulement la pression démographique qui retient son attention. C'est l'insuffisance des plans d'équipements adoptés en Algérie qui l'inquiètent au regard des besoins réels, c'est la faiblesse de la productivité de l'économie algérienne au delà du dualisme des spécificités propres au secteur moderne et au secteur traditionnel. La survie de la majeure partie de la population musulmane dépendait de ce secteur qui a atteint ses limites depuis très longtemps⁴⁰. C'est également la faiblesse des plus values fiscales ce qui n'arrangeait guère l'équilibre du budget ordinaire...etc. Il n'est pas un seul secteur qui affiche des résultats satisfaisants.

Que l'on regarde du côté de l'enseignement, l'examen des chiffres sont encore plus alarmants tant les retards sont énormes, au niveau de la construction des infrastructures scolaires, qu'au niveau du recrutement des maîtres et de la demande sociale d'où une scolarisation de l'enfance musulmane limitée à sa plus faible expression⁴¹.

Sensible aux grands principes de l'égalité inscrits dans l'idéal républicain et attaché au rayonnement culturel de la France, Roger Léonard manifeste de l'intérêt pour la question scolaire de la population algérienne qu'il considère comme une priorité. Ainsi quand le gouvernement Mayer s'installe à Matignon, au début de l'année 1953, il

³⁸ Titre d'un chapitre du tome 1 des *Souvenirs du pays perdu*, p. 64-75.

³⁹ *Témoignages sur la Guerre d'Algérie*, recueillis par Odile Rudelle, Paris, FNSP, mars 1977, p. 25

⁴⁰ Le recensement de l'agriculture de 1950-1951 donne une surface moyenne de 4 ha à l'exploitation détenue par la petite paysannerie algérienne, sur un sol peu productif. Or le seuil de survie exige un minimum de 10 ha de terres cultivables. Le rapport Maspétiol (1955), que Léonard a commandé et à qui Mitterrand donnera le feu vert, confirmera les inégalités flagrantes entre les deux populations.

⁴¹ cf Desvages, Hubert, « La scolarisation des musulmans en Algérie, 1882-1962 » *Cahiers de la Méditerranée*, n°4, 1970.

réussit à obtenir l'accord du ministre de l'Éducation André Marie pour prendre en charge une partie des traitements des maîtres de l'enseignement public et surtout à intégrer le plan d'équipement scolaire concernant l'Algérie, dans le plan national⁴². Promesse vaine ! La proposition soumise au ministre des Finances Maurice Bourgès-Manoury sera en effet rejetée.

Compte tenu de l'insuffisance des moyens financiers dont dispose l'Algérie, Roger Léonard n'a plus que deux solutions : obtenir une aide substantielle de Paris pour maintenir l'équilibre du budget de l'Algérie ou procéder au relèvement de l'impôt général sur les grosses fortunes et à augmenter les taxes sur certains produits comme l'alcool et les carburants. Comme il fallait s'y attendre, les délégués européens du premier collège sont contre et le font savoir bruyamment. Le 31 mars 1954, l'équipe composée du directeur des Finances Claude Tixier secondé par Urbani parvient difficilement à convaincre l'Assemblée algérienne à adopter le budget. Roger Léonard n'est donc pas, pour autant au bout de ses peines. Il déplore et *l'intransigeance d'une fraction du premier collège* et le manque d'intérêt que le gouvernement de Paris manifeste à la situation algérienne, malgré son insistance. Sa bonne volonté est donc mise à rude épreuve, aussi est-il contraint de revoir à la baisse les projets de développement⁴³. C'est ce cercle vicieux, caractérisé par l'indifférence de Paris, l'hostilité constante des délégués du premier collège et l'imminence de la crise qui paralysent les objectifs que Roger Léonard s'était fixé. L'immobilisme dont il fut accusé au moment où la guerre commence le 1^{er} novembre 1954 mérite d'être revu⁴⁴. Sans aucun doute, la politique de réformes était en mesure de désamorcer la crise algérienne, encore fallait-il pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée algérienne. Or la constitution même de cette Assemblée bloquait la moindre réforme qui n'abonde pas dans le sens de ses intérêts.

⁴² *Souvenirs...* p.76, tome II. Le ministre de l'éducation nationale fit une visite à Alger, lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée algérienne, le 9 février 1953. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'enseignement en Algérie relève en principe directement du ministère parisien qui devrait logiquement, prendre en charge ses dépenses.

⁴³ Projets qu'il expose à chaque fois que l'occasion lui est offerte, ainsi devant *La Société française de géographie économique*, le 10 février 1954, Roger Léonard plaide devant un parterre de banquiers et industriels, l'urgence de l'industrialisation de l'Algérie, clamant haut et fort que « *le temps du pacte colonial est révolu* », in *Souvenirs ...* p.11-12, tome 3.

⁴⁴ François Mitterrand, ministre de l'intérieur, depuis le 18 juin 1954, dans le cabinet de Pierre Mendès France, attribuait cet immobilisme au seul gouverneur général, dont les pouvoirs étaient extrêmement limités. Cf. Jean Lacouture, Mitterrand, *Une histoire de Français*, tome 1, *Les risques de l'escalade*, Paris, Le Seuil, 1998, pp. 159- 195.

La seule remarque que l'on peut exprimer aujourd'hui avec le recul, et loin des passions africaines du moment, est la confiance, une confiance indéfectible que Léonard ne cessera de porter au gouvernement de Paris. En ce sens, il observe une discipline de rigueur vis à vis de sa hiérarchie. Ceci dit, il ne se fait aucune illusion sur les difficultés qu'il devra affronter et auprès du milieu des affaires de la colonisation en Algérie et des réticences parisiennes. Si bien qu'à chaque session où le budget est soumis à la discussion à l'Assemblée algérienne, Roger Léonard devait se préparer à prévenir toutes les manifestations de l'opposition des délégués européens⁴⁵.

Roger Léonard et le 1^{er} novembre 1954

Contrairement à ce qu'une historiographie orientée a bien voulu retenir, « les événements du 1^{er} novembre 1954 » ne surprennent pas outre mesure Roger Léonard et son entourage. Depuis longtemps, les Renseignements généraux disposaient d'un ensemble de données qui annonçaient l'imminence de troubles.

Depuis le mois de juin 1953, il trouve en Jean Vaujour⁴⁶, nouveau directeur de la Sûreté, un précieux collaborateur. Jean Vaujour est très rapidement au courant des agissements clandestins auxquels s'adonnent certains groupes plus ou moins proches du PPA-MTLD qu'il réussit à infiltrer.

C'est fort de ces renseignements et compte tenu de l'agitation qui gagne les pays voisins (protectorats de Tunisie et du Maroc) que Léonard tente de renforcer les effectifs de la police, de la gendarmerie et de l'armée dont nous pouvons suivre les améliorations introduites dans ses Mémoires⁴⁷.

Pour pallier à la faiblesse des effectifs de la police en Algérie, inférieure à celle de Paris et aux disparités entre les villes et les campagnes⁴⁸, une école de police est créée à Alger, le 19 décembre 1953. Installée dans les anciens entrepôts des tabacs à Hussein Dey, dès le

⁴⁵ L'Assemblée est composée de 120 délégués, la moitié représente le 1^{er} collège européen, la seconde « plus choisie qu'élue » représente le second collège musulman.

⁴⁶ Vaujour, Jean, *De la révolte à la révolution*, Paris, Albin Michel, 1985.

⁴⁷ *Souvenirs...* op. pp. 91-97, tome II.

⁴⁸ Les forces de police en Algérie sont réparties à la veille de 1954 en 18 brigades regroupant quelques 5000 agents en uniforme (police d'Etat et police municipale). Les renseignements généraux se taillent une place de choix avec 12 districts regroupant 350 agents dirigés par 16 commissaires. Dans les campagnes, le rôle de la police est confié à des cavaliers de commune mixte et des gardes champêtres secondés par des caïds.

mois de février 1954, elle devait dispenser une formation accélérée à quelques 280 agents destinés à former des compagnies légères mobiles.

Cet effort qu'il consent pour la police, il l'envisage également pour la gendarmerie et l'armée d'Afrique qui, faut-il le rappeler, ont été amputées de leurs cadres expérimentés, envoyés en Indochine. En 1953, la gendarmerie compte à peine 2300 hommes. La surveillance d'une partie des frontières de l'Est (300 km) et de l'Ouest (572 km) est assurée difficilement par respectivement 8 brigades (140 gendarmes) et 7 brigades (150 gendarmes). Devant la multiplication des actions armées en territoire tunisien et marocain et pour prévenir les infiltrations et le trafic d'armes, Roger Léonard réussit à faire passer en première urgence, un plan de construction de casernes dont le choix ne doit rien au hasard. C'est ainsi qu'une dizaine de casernes sont installées principalement dans l'Aurès et au niveau de certains nœuds routiers du Constantinois : à T'kout, M'chounèche, Foum Toub, Zeribet el Oued, Negrine ainsi qu'à Burdeau/Mahdia.

Il en est de même pour l'armée d'Afrique comparée à une « Cendrillon délaissée » depuis que le gros de ses effectifs a été envoyé en Indochine. Sur les 40 000 hommes restés en Algérie, seuls 5000 hommes sont en mesure d'être réellement mobilisés en cas d'urgence. Tous les ans, des manœuvres sont organisées par le Comité de défense de l'Afrique du Nord, à l'une ou l'autre frontière. De l'aveu de Léonard, elles relèvent plus du spectacle que d'un déploiement réel de forces. Il parvient tout de même, à sensibiliser Jacques Chevallier de « *l'envoi de trois bataillons de chasseurs et d'un groupe d'artillerie, qui prendront position près de la frontière tunisienne* »⁴⁹.

La question des forces de l'ordre retient donc l'attention de Léonard d'autant plus que l'évolution de la situation dans les deux pays voisins est de plus en plus alarmante. « *Au cas où des troubles sérieux s'instaureraient dans le reste du Maghreb, ils [les partis nationalistes algériens] ne tarderaient pas à s'y associer* »⁵⁰.

Analysant donc l'évolution de la situation politique du pays, il craint le pire. Il ne dit pas tout ce qu'il sait ni dans ses mémoires ni dans ses entretiens avec Odille Rudelle. Est ce encore l'obligation de réserve qui l'empêche d'en dire plus ? Toujours est-il que face à Vaujour qui s'en est déjà expliqué, il se contente de suggérer que l'on interroge Paul Coste-

⁴⁹ *Souvenirs...* p. 48, tome III

⁵⁰ *Souvenirs...* p.89, tome II

Floret⁵¹ par exemple, à qu'il aurait fait part de ses inquiétudes au mois de novembre 1953.

Les premières mesures

Devant la montée des périls et l'amenuisement des chances de la paix, Léonard place ses espoirs dans une « *politique si généreuse qu'aucun musulman ne puisse se méprendre sur la volonté de la France d'apporter aux populations des conditions de vie, à peu près dignes de leur citoyenneté française* »⁵². Une politique de profondes réformes semble être la solution pour éviter des troubles identiques à ceux de la Tunisie et du Maroc. Une telle politique n'a de chance de réussir que si les proclamations d'appartenance sont réellement suivies d'effet : « *une égalité des droits qui ne se fonde que sur des textes ne peut qu'entretenir la ruine de l'Algérie française* »⁵³. Il songe sans doute à une juste application des dispositions du Statut de 1947 doublée d'un plan de développement économique et social.

Les premières explorations dans le Sahara ont révélé des richesses qui pourraient générer des industries (raffineries) utiles à l'économie algérienne. La conjoncture internationale et la défaite de Dien Bien Phu confortent encore plus ses convictions, même s'il bute toujours sur l'hostilité des Européens à concevoir une « *véritable communauté politique* »⁵⁴ d'où serait bannie toute ségrégation, à l'origine de bien des inégalités.

Quand François Mitterrand est nommé ministre de l'Intérieur, au mois de juin 1954, Léonard réitérera son programme d'action et surtout l'urgence de l'installation de la Commission Maspétiol⁵⁵. Au cours de cet entretien, Léonard ne peut s'empêcher de lui faire part également de ses craintes pour l'avenir immédiat : « *nous échapperons difficilement à une épreuve de force analogue à celles que connaissent la Tunisie et le Maroc* »⁵⁶.

En effet, le recoupement des renseignements collectés par le SLNA dirigé par le colonel Schoën avec ceux du commissaire Costes⁵⁷ ne laisse

⁵¹ Paul Coste-Floret est ministre de la Santé publique dans le gouvernement Laniel. Il présidera le 4 novembre 1953, le Congrès national des assistantes sociales, à Alger.

⁵² *Souvenirs...* p. 107, tome II.

⁵³ *Souvenirs...*, p. 3, tome III

⁵⁴ *Souvenirs...* p. 36, tome III

⁵⁵ La commission d'enquête, présidée par le conseiller d'Etat Roland Maspétiol ne commencera ses travaux qu'à l'automne 1954, agréée alors par Mitterrand, *Mémoires...* p 64, Tome III.

⁵⁶ *Souvenirs...* p. 41, tome III

⁵⁷ Sur le commissaire Costes, en poste depuis les années 1930, cf. Yves Courrière, *Les feux de la Toussaint*, Paris, Fayard, 1968 et Jean Vaujour, *De la révolte à la révolution*, op.cit. ; Costes a réussi à infiltrer le CRUA : Léonard dit explicitement : « il s'efforce de nouer des intelligences dans leur organisation [du CRUA] et compte bien y parvenir » p 42/III.

planer aucun doute là-dessus. Une seconde rencontre a lieu entre les deux hommes le 3 août 1954, rencontre qui confirme le désir de Mitterrand de « *transférer à Paris le centre de toute décision de quelque importance et notamment arrêter seul ses projets de réforme* »⁵⁸.

Le tremblement de terre d'Orléansville, survenu le 9 septembre 1954 donnera une première occasion à Mitterrand de faire une visite en Algérie qui sera suivie d'une seconde du 16 au 22 octobre. Le ministre de l'Intérieur arpente le pays d'Ouest en Est, en compagnie de Roger Léonard. Ils se rendront ensuite, dans l'Aurès où ils seront reçus par le sous préfet Deleplanque et l'ensemble des personnalités locales. Mieux que les nombreuses séances de travail, c'est un discours prononcé à l'issue d'un dîner, dans les salons de la préfecture de Constantine, qui va donner la mesure des attentes de l'Algérie « indigène ». Il échet au docteur Ben Salem, premier vice président de l'Assemblée départementale, de prononcer quelques paroles, en signe de bienvenue, Mayer René étant absent. Ben Salem demande non seulement l'application du Statut 1947 qui devait-il ajouter n'est « *qu'une étape dans l'évolution inéluctable de l'Algérie* »⁵⁹. Signe des temps, ces propos, jugés inopportuns sinon inqualifiables par les personnalités européennes, traduisaient franchement les mutations profondes qui affectaient toutes les tendances politiques nationalistes, y compris les plus modérées. Mais passé le temps des protestations, personne ne voulait prêter attention au discours de Ben Salem, qui constituait plus qu'un incident, une incontestable alerte signifiant que le temps des réformes était aussi révolu. Léonard, peu surpris de l'attitude adoptée par Ben Salem, devait écrire « *si des hommes tels que lui ne se sentent pas à l'aise avec nous dans ce pays qui est le leur, je me demande quel avenir y pourra être le nôtre* »⁶⁰.

Dans l'entourage du gouverneur général, l'esclandre de Ben Salem confortait leurs inquiétudes. Les informations recueillies par les Renseignements généraux apportent des précisions nouvelles, indiquant la présence d'un groupe clandestin décidé à passer à l'action. Le rapport que Vaujour présente à Léonard est d'une telle gravité que Paris est alerté immédiatement par Maurice Lambert, dépêché auprès de Mitterrand⁶¹ et

⁵⁸ A la suite de cette rencontre, un climat de méfiance partagée ne cessera de séparer les deux hommes, alimenté par des échanges peu cordiaux, au tel point que Léonard ne se rendait plus au ministère de l'Intérieur s'en remettant soit à Jean Vaujour, soit à Maurice Lambert, in *Souvenirs*, p.46, tome III.

⁵⁹ *Souvenirs...*, pp. 63-64, tome III.

⁶⁰ *Idem*, p.63, tome III.

⁶¹ Nous ignorons comment Mitterrand a accueilli le rapport de Léonard qu'il venait de quitter. Jean Lacouture signale que Pierre Nicolaÿ, directeur du cabinet de Mitterrand, est de nouveau à Alger le 25 octobre où il rencontre Vaujour qui l'informe qu'il est « *sur la piste des hommes*

Chevallier. La première réaction émane de Chevallier qui acquiesce à toutes les demandes exigées par le général Paul Chérière, commandant en chef de la X^{ème} armée d'Afrique : 29 officiers et 185 sous officiers doivent regagner l'Algérie dans les plus brefs délais en même temps que des pilotes. Ce n'est pas tout, Chevallier consent à envoyer deux escadrons de GRM (garde républicaine mobile) à Alger, tandis que trois bataillons de la 25^{ème} DIAP⁶² stationnés à Pau se tiennent prêts à partir. Enfin, Chevallier annonce sa venue à Alger, lundi 1^{er} novembre 1954 et la tenue d'une réunion d'urgence avec les trois préfets, les généraux Chérière et Spillman ainsi que René Mayer.

En tant que responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité, Roger Léonard mobilise les différents responsables civils et militaires. C'est ainsi qu'il met en alerte la sécurité militaire sur tout le territoire tout en ordonnant les contrôles routiers⁶³ renforcés par les patrouilles aériennes dans la région de l'Aurès et à la frontière algéro-tunisienne⁶⁴.

Au siège du gouvernement général, depuis le 25 octobre, on tient réunion sur réunion. Le général Chérière est nommé commandant en chef des forces armées de l'Algérie. La dernière a lieu à Constantine en présence de Vaujour et Chérière, le 29 octobre 1954. Y assistent outre Dupuch, le préfet de la ville, les sous préfets de la région dont celui de Batna : Jean Deleplanque, le général Spillman, commandant de la place de Constantine ainsi que les chefs de subdivision et les administrateurs... Les mises en garde de Vaujour n'empêchent aucun des responsables de repartir tranquille pour le week-end de la Toussaint.

du complot ». Averti par téléphone, Mitterrand demande « un temps de réflexion »... Quand il donne le feu vert pour leur arrestation, le 1^{er} novembre a déjà commencé, in Mitterrand, *Une histoire de Français*, tome 1 : *Les risques de l'escalade*, Paris, Le Seuil, 1998, p.183.

Roger Léonard n'évoque pas cette visite dans ses *Souvenirs...*, en revanche il signale que le feu vert donné par Mitterrand a fait l'objet d'une lettre écrite par Nicolay le 28 octobre, lettre qui ne parvient à destination, au gouverneur général que le 2 novembre 1954 ! p.71, tome III. Cette version est corroborée par l'étude de Georgette Elgey, *Histoire de la IV^{ème} République*, 3^{ème} partie, *La République des tourments, 1954-1959*, tome 1, Paris, Fayard, 1992, pp.299-300.

⁶² DIAP : division d'infanterie aéroportée.

⁶³ Seul le journal *Alger Républicain* du 30 octobre 1954 s'étonne de ce « vaste déploiement de forces répressives dans le sud et sud-est Constantinois » accompagné de la fouille des véhicules et de la vérification des papiers d'identité des voyageurs.

⁶⁴ L'Aurès préoccupe plus les services du gouvernement général: les informations qui parviennent sont aussi inquiétantes que contradictoires. Mais il faut savoir que la géographie du massif offre le refuge idéal aux bandits d'honneur et à bon nombre de hors la loi. De temps à autre, des opérations sont organisées à leur recherche. La dernière dite « opération *Aiguille* » remonte au mois d'août 1954.

Quand « les événements du 1^{er} novembre » éclatent, ils ne surprennent donc pas vraiment les principaux responsables du gouvernement général. Léonard évoque non sans désappointement l'accueil mitigé que Paris [entendre Mitterrand ? Pierre Mendès France ?] a réservé aux premières mesures qu'il a cru nécessaire de prendre. Le terme de « répression » qui figure dans le premier communiqué à la presse « *n'est pas dans l'optique du gouvernement* »⁶⁵. Tout comme il a du mal à comprendre les insinuations de Raymond Laquière⁶⁶ sur l'insuffisance voire l'absence de contacts entre les Elus et l'Administration.

La réunion prévue pour le lundi matin 1^{er} novembre 1954 prit tout de suite les allures d'un état major en guerre, en présence de Chevallier et Mayer, Chérière et Spillman, des trois préfets de l'Algérie : Treméaud (Alger) Dupuch (Constantine), Lambert (Oran)... Puis l'on convient pour le lendemain, d'une visite à Batna, capitale de l'Aurès, où les troubles semblaient les plus graves⁶⁷. Le même jour, Mitterrand dépêche Nicolaï, Pierre Malvy et le général Fay aux nouvelles, en Algérie. Nicolaï adresse le 3 novembre un rapport au ministre de l'Intérieur, reproduit en partie par Georgette Elgey⁶⁸. A le comparer aux sources disponibles qui nous permettent d'appréhender cette période, les jugements émis sur la conduite de Léonard, par Nicolaï⁶⁹ semblent peu fondés. Léonard n'avait-il pas sonné l'alarme plus d'une fois ? N'avait-il pas pris les mesures qui s'imposaient en temps voulu ? La suite des événements allait lui donner pourtant raison. Le 5 novembre 1954, Mitterrand, à son tour, n'a-t-il pas reconnu devant la commission de l'Intérieur « *la répression nécessaire et impitoyable ...* » ? N'a-t-il pas finalement autorisé l'envoi des 15 compagnies républicaines de sécurité ? Des 9 bataillons de parachutistes en Algérie ? Dans son rapport du 23 octobre 1954, Léonard avait signalé, une fois de plus, le manque d'effectifs autant dans

⁶⁵ On peut lire dans le journal intime du président du conseil Pierre Mendès France, en date du 2 novembre 1954, « *Dans le beau ciel, hier, le coup de tonnerre des trente attentats algériens. Voilà qui va animer la controverse, vieille comme le monde, de ceux qui ne veulent que répression et ceux qui sont prêts à toutes capitulations.* », cité par Georgette Elgey, op.cit., p.302

⁶⁶ Les rapports furent dès l'arrivée de Léonard à Alger, très tendus avec Raymond Laquière. A la fin de ses *Souvenirs...*, Léonard écrit qu'il n'est pas étranger à son rappel à Paris.

⁶⁷ Dans la nuit du 31 octobre 1954, deux localités du massif : Arris et T'kout furent complètement isolées. Cf. Mohamed Harbi, *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, éd. Complexe, 1984

⁶⁸ *Souvenirs...*, pp.304-305.

⁶⁹ Dans une note du 3 novembre 1954 envoyée à Mitterrand, Nicolaï écrit : « *un dernier mot sur les hommes vus ici : un Léonard toujours olympien, aussi calme (...) mais toujours privé du style que l'on souhaiterait chez un gouverneur général...* », in Georgette Elgey, op.cit., p. 304.

les forces de police que dans les unités militaires. Dans l'urgence, Mitterrand obtempère aux demandes du gouverneur général, prononce la dissolution du MTLD, couvre les premières opérations de ratissage opérées par l'armée⁷⁰. Le pouvoir civil s'engage donc dans la répression contre toute velléité de séparatisme, au nom de la défense de la souveraineté française.

Sur le terrain, les arrestations suivies de torture, les déplacements de populations rurales et les bombardements ont commencé. Léonard n'ignore pas les pratiques de la police et de l'armée. Il prévient Costes « *qu'il ne veut pas voir renaître ici [en Algérie] les méthodes de la Gestapo et que tout doit se dérouler sous le contrôle de la justice* »⁷¹. Quand l'ordre de quitter leurs mechtas est donné aux populations de plusieurs douars de l'Aurès, c'est Léonard qui prend sur lui de retarder la fin de l'ultimatum⁷².

Les divergences entre les deux hommes ne concernaient donc pas les moyens à mobiliser pour rétablir l'ordre en Algérie. La vérité est que Mitterrand avait son idée de la gestion du dossier de l'Algérie dont le premier jalon devait être le rappel de Léonard. Curieusement, la focalisation sur le gouverneur général, rendu responsable des blocages constatés en Algérie est reprise telle quelle par Jean Lacouture⁷³. Or, l'expérience de Léonard en Algérie n'est pas si différente de celles d'autres gouverneurs, dont l'action fut autant paralysée par une levée des boucliers de la part des milieux très conservateurs de la colonisation que par l'indifférence du gouvernement parisien. L'histoire de l'Algérie coloniale regorge de ces exemples de gouverneurs remerciés, tels Maurice Viollette en 1927, Chataigneau Yves en 1948 etc....D'ailleurs le gouvernement de Mendès en fera les frais le 5 février 1955 : il a suffi alors que Mayer René lui refuse les voix de son groupe effrayé par les réformes sociales annoncées par Mitterrand.

⁷⁰ Dans le courant du mois de novembre 1954, sont lancées plusieurs opérations de ratissage, en particulier dans le massif de l'Aurès. Ces opérations sont à l'origine des premiers regroupements de population et des bombardements des douars « contaminés ».

⁷¹ *Souvenirs...*, p. 87, tome III. Léonard évalue le nombre des militants du MTLD arrêtés à 650 le 26 novembre 1954 et à 749 au début du mois de décembre.

⁷² Le 19 novembre 1954, des milliers de tracts sont dispersés par l'aviation militaire dans les douars de l'Aurès, ordonnant à la population de partir avant le 21 novembre à 18 heures. La rédaction de ce tract qui menaçait les populations du « *feu du ciel* » s'est faite à l'insu du gouverneur général, mais « *avec l'assentiment du ministre de l'Intérieur* ». Le tract est publié dans *la Dépêche de Constantine* du 20 novembre 1954 et repris dans Pierre Vidal Naquet, *La raison d'Etat*, Paris, Minuit, 1962.

⁷³ Cf. *Mitterrand, une histoire des Français...*op.cit., qui qualifie Roger Léonard de « *symbole de l'immobilisme sacré* », p. 181 ;

D'un gouverneur à un autre

Finalement, le début de l'insurrection en Algérie fournit à Mitterrand l'occasion idoine de se débarrasser d'un haut fonctionnaire, plus technocrate que politique et dont le seul zèle fut de servir l'intérêt général du moment.

Plus d'une fois, Mitterrand n'hésite pas « à passer sur ma tête » affirme Léonard, donnant « des ordres directement à Vanjour, aux préfets et au commandement militaire »⁷⁴. Cette mise à l'écart de Léonard équivalait à une fin de mission pour Léonard.

En ce sens, Mitterrand ne déroge pas à la pratique d'un recrutement partisan pour s'assurer un contrôle personnel de tout ce qui relève de son ministère. Les tensions relevées dans les rapports entre Léonard et Mitterrand incombent à cette tentative de la politisation de l'administration ce qui remet en cause le « mythe de la neutralité » de la haute Administration⁷⁵. Le 19 janvier 1955, dans une longue lettre adressée à Mendès France⁷⁶, Mitterrand désireux de procéder à un grand changement dans l'administration de l'Algérie, propose comme gouverneur général André Dubois, lui aussi haut fonctionnaire (préfet de Paris) et Pierre Nicolaÿ comme secrétaire général. On sait que Mendès France lui préféra un politique soit le gaulliste Jacques Soustelle⁷⁷.

En attendant d'être relevé de ses fonctions, Léonard tente de veiller au maintien de l'ordre à tout prix. De grandes opérations : « Verveine », « Orange amère »⁷⁸ émaillent le quotidien de la fin de l'année 1954, sans pour autant ramener le calme.

En cette fin de l'année 1954, il doit bien admettre l'accélération des événements en Algérie, sans pour autant envisager d'autre solution que la liquidation de la « rébellion ». Pour pallier au manque de soldats,

⁷⁴ Rudelle, Odile, entretien du 28 janvier 1977, p. 6.

⁷⁵ Sur les rôles dévolus aux hauts fonctionnaires de l'Etat, cf. Dominique Chagnollaud, *Le premier des ordres : les hauts fonctionnaires, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

⁷⁶ La lettre est reproduite par Georgette Elgy, op.cit., pp. 319-320. Mitterrand considérait ces changements comme une condition de la réussite de la mise en œuvre de la nouvelle politique algérienne.

⁷⁷ Témoignage de Jacques Soustelle rapporté par Eric Duhamel, *François Mitterrand, l'unité d'un homme*, Paris, Flammarion, 1998, p. 157. Y eut-il une divergence de vue entre le président du conseil et son ministre de l'Intérieur ? Tout porte à croire que le choix de Soustelle obéissait d'abord, à une volonté de gagner la bienveillance sinon la neutralité des Gaullistes à l'Assemblée nationale.

⁷⁸ L'opération « Verveine » visait à « nettoyer » la région de l'Ouenza, frontalière de la Tunisie, le 19 décembre 1954. L'opération « Orange amère » est déclenchée le 22 décembre 1954 contre les militants du MTLD.

Léonard confie au colonel Soulard la levée des premiers groupes mobiles de police rurale (GPMR). Ce sera le dernier acte de Léonard : le 26 janvier 1955, il est nommé à la tête de la Cour des Comptes.

En deux mois, le climat général s'est beaucoup dégradé et les efforts déployés par Roger Léonard pour rétablir l'ordre et la sécurité échouent. Personne ne doute que le soulèvement du 1^{er} novembre 1954 n'est pas comme les précédents et que l'Algérie n'est déjà plus la France...

Léonard quitte l'Algérie à la fin du mois de janvier 1955. Si Léonard n'a pas été en mesure d'apporter les changements susceptibles de transformer le « triste sort » des Algériens, il n'a pas moins réussi à alerter les plus hautes instances de l'urgence d'agir dans ce sens. Léonard était conscient dès son arrivée à Alger de la fragilité de sa position. Confiné dans un rôle paradoxal d'arbitre entre les différents clans européens, déterminés à garder leur hégémonie dans la sphère politique et économique, Léonard disposait d'une étroite marge de manœuvre. Sans être soumis à leur diktat⁷⁹, Léonard n'avait cependant aucun pouvoir pour tempérer les résolutions des représentants de la grande colonisation, d'autant plus qu'à Paris, l'Algérie n'est pas inscrite dans la liste des priorités du moment. Il suffit de relire les débats de l'Assemblée nationale des années cinquante pour s'en rendre compte. Evidemment la faible représentation des Algériens participe à la fabrication d'une image tranquille des « trois départements algériens ». Pour contourner la question coloniale qui est au cœur de pratiques iniques, Léonard se contente de préserver la dignité de sa fonction et par delà celle de l'Etat, en consacrant tous ses efforts au maintien de l'ordre et aux investissements publics. Finalement, l'expérience de Léonard a toutes les apparences d'avoir été à la merci d'une administration locale peu disposée à être une simple exécutante. On peut mieux comprendre pourquoi *L'écho d'Alger* le salue à son départ comme « *l'arbitre scrupuleux, le conciliateur parfait et le jour où la paix publique fut troublée, un homme de prompt décision* ». Force est de reconnaître aussi que les trois départements d'Algérie dont les politiques affirment leur appartenance à la France, au lendemain du premier novembre 1954, vivaient paradoxalement à part, hors de la loi française.

⁷⁹ Léonard raconte dans ses *Souvenirs...* comment il s'opposa aux plans ourdis par Raymond Laquière, maire de Saint Eugène et premier président de l'Assemblée algérienne.